

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Soixantième séance – Jeudi 21 mai 2015, à 20 h 45

**Présidence de M. Olivier Baud, président**

La séance est ouverte à 20 h 45 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Guillaume Barazzone*, conseiller administratif, *MM. Eric Bertinat, Ahmed Jama, M<sup>me</sup> Patricia Richard, MM. Vincent Schaller, Daniel Sormanni et Vincent Subilia*.

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan*, maire, *M<sup>me</sup> Esther Alder*, vice-présidente, *M. Rémy Pagani* et *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 7 mai 2015, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 19 mai, mercredi 20 mai et jeudi 21 mai 2015, à 17 h et 20 h 30.

**1. Communications du Conseil administratif.**

Néant.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal.**

Néant.

**3. Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 860 000 francs destiné à une subvention unique d'investissement à Fonction: Cinéma au titre de participation au financement des travaux de réhabilitation des cinémas Cinélux, les Scala, City et Nord-Sud (PR-1113 A)<sup>1</sup>.**

**Le président.** Je rappelle que la proposition amendée avait été acceptée en deuxième débat par 49 oui contre 20 non et 0 abstention. (*Remarque.*) Vous demandez le troisième débat, Monsieur Genecand? Vous avez la parole.

**M. Adrien Genecand (LR).** Monsieur le président, j'aurais bien voulu le demander en temps opportun, à la fin du deuxième débat. Malheureusement, cela a dû échapper à la vigilance du vice-président, qui vous a remplacé juste avant la pause, ce qui pose évidemment un problème: nous voterons ce troisième débat avec une configuration pas forcément semblable à celle de tout à l'heure. Il se pourrait que nous perdions ce vote, ce qui créerait un malencontreux vice de forme... (*Exclamations.*)

**Le président.** J'en conclus, car je n'ai pas entendu tous vos propos, que vous demandez le troisième débat. (*Signe d'assentiment.*)

---

<sup>1</sup> Rapport, 6648.

*Mis aux voix, le troisième débat est refusé par 47 non contre 14 oui (1 abstention).*

La délibération est ainsi conçue:

### *DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

vu l'article 30, alinéa 2, lettre c), du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes, du 31 octobre 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 3 460 000 francs destiné à une subvention unique d'investissement à Fonction: Cinéma au titre de participation au financement des travaux de réhabilitation des cinémas Cinélux, les Scala, City et Nord-Sud.

*Art. 2.* – La dépense prévue à l'article premier sera réalisée sous réserve de la signature d'une convention entre la Ville de Genève et Fonction: Cinéma instaurant le contrôle des travaux et des dépenses par la Ville de Genève.

*Art. 3.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 460 000 francs.

*Art. 4.* – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2022.

*Le troisième débat ayant été refusé, la délibération devient définitive.*

*(Applaudissements.)*

**4. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**5. Interpellations.**

Néant.

**6. Questions écrites.**

Néant.

**7. Cérémonie de fin de législature.**

**Le président.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues, Mesdames les conseillères administratives et Messieurs les conseillers administratifs, nous sommes arrivés au terme d'une année législative particulière, puisque c'est la fin de la législature, la dernière qui aura duré quatre ans.

J'ai eu l'honneur de présider cette 172<sup>e</sup> année, mais je ne ferai pas le bilan de cette législature. Cela ne m'appartient pas. Avec cette courte allocution, je tiens avant tout à vous faire part de mes remerciements. J'aimerais tout d'abord avoir une pensée pour les familles et amis de celles et ceux qui nous ont quittés cette année, nos anciens collègues du Conseil municipal, avec un souvenir ému pour notre camarade Pierre Rumo, disparu le 16 février 2015.

J'adresse d'abord mes remerciements à l'ensemble de ce Conseil. J'aimerais vous faire part de ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée, Mesdames et Messieurs. Je crois sincèrement que les débats ont permis, par les apports de toutes et tous, d'améliorer la vie des habitants de la cité. Bien sûr, les échanges ont été parfois vifs, pas toujours maîtrisés. Il est clair que l'on peut toujours faire mieux. Alors que je faisais signer une initiative et un référendum

devant la Coop de Saint-Jean samedi dernier, une dame m'a dit: «Mais, enfin, vous ne pouvez pas les corriger? les secouer un peu plus lorsqu'ils exagèrent?» Et elle a eu un geste, comme ça. (*Il agite le poing en l'air.*) J'ai répondu que je faisais ce qui était en mon pouvoir... Voilà. Bref, la population nous regarde, nous entend – c'est une bonne chose – et nous écoute. Chacune et chacun dans ce Conseil en est conscient la plupart du temps.

A l'ordre du jour du 3 juin 2014, nous comptons 155 objets à traiter. Il y en aura environ 160 à celui du 2 juin 2015. Nous n'aurons pas réussi à le réduire, mais nous avons tout de même traité quelque 550 points et, selon un calcul théorique, nous aurons siégé quelque 120 heures. Voilà pour le bilan.

Mes remerciements vont aussi au personnel du Service du secrétariat du Conseil municipal, à M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat et son équipe. Je pense en particulier à M<sup>me</sup> Valérie Henot, qui était là hier soir, à M<sup>me</sup> Faïza Ait Si Brahim, qui est ici ce soir, et à M. Ramzi Touma, dont l'aide indéfectible à la conduite des séances plénières nous est très précieuse. (*Applaudissements.*) L'équipe du service a connu une année difficile et il faut lui rendre hommage, ainsi que vous venez de le faire magnifiquement, Mesdames et Messieurs, pour avoir assuré son travail du mieux qu'elle pouvait avec les moyens dont elle disposait.

J'exprime également une pensée pour mon prédécesseur, M. Pascal Rubeli, qui vient régulièrement nous voir, ce qui nous fait plaisir. C'est grâce à lui que j'ai appris, à la place que M. Medeiros occupe, ce qu'était la présidence de ce Conseil municipal. C'était très utile et je lui en suis reconnaissant. (*Applaudissements.*)

J'adresse mes remerciements à mon bureau, qui m'a fidèlement accompagné durant cette année de présidence. Merci aux secrétaires, M. Rémy Burri et M<sup>me</sup> Julide Turgut Bandelier, souvent en tandem, même s'ils me font mentir ce soir. (*Applaudissements.*) Merci à eux et à l'autre duo, si j'ose dire, formé par MM. Lionel Ricou et Marc-André Rudaz. (*Applaudissements et remarque.*) Oui, ce soir, les duos ne sont pas ceux que j'ai annoncés, mais ils sont tout aussi bons les uns que les autres. J'adresse un grand merci à la deuxième vice-présidente, M<sup>me</sup> Martine Sumi. (*Applaudissements nourris.*) Sa présence à mes côtés était indispensable et sa dextérité à jouer des chronomètres fut inestimable... Enfin, je félicite mon premier vice-président. Je sais, pour cause, que cette place n'est pas une sinécure. Elle demande une certaine abnégation. Il faut accepter de rester en retrait tout en fournissant un travail important. M. Carlos Medeiros a parfaitement rempli sa mission et je lui souhaite la suite naturelle que cet investissement implique. (*Applaudissements.*)

Mesdames et Messieurs, cela aura été un honneur de présider cette assemblée. Encore merci à toutes et à tous! Vive la Ville de Genève et tous mes vœux de succès à la nouvelle législature qui s'annonce! Puisse-t-elle faire dix fois mieux que nous! C'est tout ce que je souhaite. (*Applaudissements.*)

Nous allons procéder aux remerciements et aux hommages. Les conseillers municipaux qui ne siégeront pas lors de la nouvelle législature vont se voir remettre un don d'honneur. Je demande aux deux vice-présidents de se rendre au centre de la salle avec M<sup>me</sup> Cabussat – ce n'est pas fini, vous avez encore du travail... – afin de distribuer ces dons d'honneur. Au fur et à mesure que je les appellerai, les conseillers municipaux voudront donc bien s'avancer vers la table des rapporteurs.

*(M. Carlos Medeiros, M<sup>me</sup> Martine Sumi et M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat remettent les dons d'honneur aux appelés, que l'assemblée applaudit au fur et à mesure.)*

Je commence par la doyenne des sortants et j'appelle:

M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), au Conseil municipal depuis seize ans et quatre mois.

*(Applaudissements nourris.)*

Je passe la parole à M<sup>me</sup> Marie Barbey, cheffe de groupe, qui désirait dire quelques mots pour sa collègue Alexandra. En regard de cette circonstance exceptionnelle, je précise qu'il est prévu que les prises de parole des chefs de groupe aient lieu après la remise des dons d'honneur. Madame Barbey, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey** (DC). Merci, Monsieur le président, d'avoir accepté cette exception qui me permettra de rentrer chez moi un peu plus tôt, au vu des circonstances. *(L'oratrice est enceinte.)* En espérant que je pourrai aller au bout du discours...

Chère Alexandra, il est de ces personnes qui se sont ingénérées à rester difficiles à cerner pendant toute leur vie parlementaire. Alexandra est de celles-ci et il faut avouer que cela ne facilite pas la tâche de celle qui doit prononcer son hommage. Tu ne m'en voudras donc pas, chère Alexandra, si je te dis que ces quelques lignes ont été écrites à quatre mains, dont deux d'un élu du Parti libéral-radical qui t'a bien connue sur ces mêmes bancs et qui souhaitait participer indirectement à ce moment.

S'il est un trait de caractère que tout le monde reconnaît à Alexandra, c'est une puissante tendance au non-conformisme. A chaque fois qu'elle prend la parole, on se demande par quel bout original elle abordera le sujet à traiter. Cela n'est pas allé sans donner quelques cheveux blancs à ses chefs de groupe successifs. Heureusement que l'on connaît sa grande loyauté aux idées du Parti démocrate-chrétien! La couleur de son costume en témoigne ce soir...

Avant tout, Alexandra déteste la médiocrité et elle méprise tout ce qui peut faire penser à une évidence ou à de la pensée automatique. Elle s'est toujours bien débrouillée pour nous étonner et nous prouver que la question ne s'arrêtait pas forcément là où on le croyait. Cette originalité intellectuelle est sa marque de fabrique. Ecouter Alexandra est comme déguster un sushi avec beaucoup de wasabi: au début, cela déconcerte, pourtant on se surprend vite à aimer ça et à en redemander.

Parmi les sujets préférés d'Alexandra, il y en a certains qu'elle n'aborde jamais. Cette grande professionnelle voue une passion à tout ce qui touche à la communication, mais elle n'aime pas se poser en donneuse de leçon. A l'issue de sa très belle année de présidence, elle n'avait d'ailleurs pas manqué de rappeler à juste titre le fait qu'il faut toujours garder à l'esprit que l'on n'est jamais intelligent tout seul et que notre présence ici, à toutes et tous, doit être guidée par une unique question: en quoi suis-je en train d'améliorer la vie de mes concitoyennes et de mes concitoyens?

Il est certain qu'Alexandra a amélioré la vie des habitants de notre commune grâce à son travail toujours constructif et intègre, notamment au sein de la commission de l'aménagement et de l'environnement. L'aménagement: un thème tout trouvé pour quelqu'un qui aime créer des ambiances et qui s'évertue depuis toujours à améliorer les conditions-cadres de l'économie. Elle y a surtout trouvé un plaisir tout particulier puisqu'elle aime la ville et son atmosphère active, mais qu'elle adore jardiner, au point d'aller chaque année à la foire aux plantes de Paris ou de Londres, où elle trouve toujours quelque bouture originale à importer au bord du lac Léman.

Si elle a toujours trusté les places du podium dans le classement des meilleurs conseillers et conseillères municipaux, ceci de façon totalement méritée, elle a été – je dois tout de même le révéler ce soir – l'une des pires distributrices de flyers que le Parti démocrate-chrétien ait jamais connues, puisque, en seize ans de Conseil municipal et près de dix campagnes électorales, elle en a probablement distribué autant que Robert Pattaroni en un seul après-midi... (*Rires.*) N'espérez donc pas la rencontrer sur un stand électoral ces prochaines années.

Mais le secret le plus savoureux d'Alexandra, il faut bien le dire, c'est son remarquable talent de cuisinière. Celles et ceux qui ont eu le privilège d'être invités à sa table en ont encore les papilles tout émues.

Chère Alexandra, tout avait plutôt mal débuté entre nous. Huit ans plus tard, je peux le dire, entre Alexandra et moi, c'est du sérieux... (*Rires.*) J'ai de la peine à imaginer le Conseil municipal sans ton œil pétillant et je mesure le privilège qui était le mien de pouvoir me confronter à ton sens critique et politique. Je te souhaite bon vent, quelque part entre la lointaine Albion et la rue De-Candolle, et j'espère que tu garderas toujours ce mélange britannico-calviniste qui fait ton charme et ta belle personnalité.

*(M<sup>me</sup> Alexandra Rys embrasse ses collègues, qui lui remettent un bouquet de fleurs, tandis que l'assemblée applaudit debout.)*

**Le président.** Merci pour ce bel hommage, Madame Barbey. Je reprends la liste des conseillers municipaux sortants en commençant par ceux qui ont eu le mandat le plus court. J'appelle:

- M. Philippe Aubert (MCG), au Conseil municipal depuis trois jours;
- M<sup>me</sup> Ynes Gerardo (EàG), au Conseil municipal depuis trois mois;
- M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer (EàG), au Conseil municipal depuis cinq mois;
- M. Christophe Dunner (Ve), au Conseil municipal depuis sept mois;
- M<sup>me</sup> Stéfanie Prezioso (EàG), au Conseil municipal depuis neuf mois;
- M. Bayram Bozkurt (Ve), au Conseil municipal depuis un an;
- M. Javier Brandon (S), au Conseil municipal depuis un an et cinq mois;
- M<sup>me</sup> Corinne Goehner-Da Cruz (S), au Conseil municipal depuis un an et cinq mois;
- M. Pascal Altenbach (UDC), au Conseil municipal depuis un an et six mois;
- M. Roland Crot (UDC), au Conseil municipal depuis un an et six mois;
- M. Alpha Dramé (Ve), au Conseil municipal depuis un an et huit mois;
- M<sup>me</sup> Estelle Marchon (HP), au Conseil municipal depuis un an et huit mois;
- M. Gilbert Schreyer (UDC), au Conseil municipal depuis un an et huit mois;
- M<sup>me</sup> Catherine Thobellem (Ve), au Conseil municipal depuis un an et huit mois;
- M<sup>me</sup> Delphine Wuest (Ve), au Conseil municipal depuis un an et neuf mois;
- M<sup>me</sup> Linda de Coulon (LR), au Conseil municipal depuis deux ans.

*M<sup>me</sup> Linda de Coulon (LR).* Depuis plus de seize ans, Monsieur le président!

**Le président.** J'appelle:

- M. Marc-André Rudaz (UDC), au Conseil municipal depuis deux ans et quatre mois;
- M. Ahmed Jama (S), au Conseil municipal depuis deux ans et cinq mois (*en son absence, M. Carasso emporte son don d'honneur*);
- M<sup>me</sup> Marie Mutterlose (S), au Conseil municipal depuis trois ans et sept mois;
- M<sup>me</sup> Mireille Luiset (MCG), au Conseil municipal depuis quatre ans;
- M<sup>me</sup> Julide Turgut Bandelier (Ve), au Conseil municipal depuis quatre ans;
- M. Gary Bennaïm (LR), au Conseil municipal depuis quatre ans et neuf mois;
- M<sup>me</sup> Sandra Golay (HP), au Conseil municipal depuis cinq ans et sept mois;
- M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (HP), au Conseil municipal depuis huit ans;
- M. Alexandre Wisard (Ve), au Conseil municipal depuis huit ans;

*(L'assemblée applaudit debout M. Alexandre Wisard, qui étreint M. Rémy Pagani. Exclamations et vivats.)*

- M. Sylvain Clavel (UDC), au Conseil municipal depuis douze ans;
- M<sup>me</sup> Anne Moratti (Ve), au Conseil municipal depuis douze ans;
- M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio (S), au Conseil municipal depuis douze ans;
- M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), au Conseil municipal depuis quatorze ans et deux mois.

*(L'assemblée applaudit debout M<sup>mes</sup> Anne Moratti, Nicole Valiquier Grecuccio et Annina Pfund.)*

**Le président.** Nous sommes arrivés au bout de cette liste et je donne maintenant la parole aux chefs de groupe pour l'hommage aux conseillères municipales et conseillers municipaux qui ne siègeront plus lors de la prochaine législature. Je la passe à M. le chef de groupe Pascal Spuhler.

**M. Pascal Spuhler** (MCG). Merci, Monsieur le président. C'est un hommage à tous ceux qui nous quittent, et pas seulement aux membres du Mouvement citoyens genevois. Nous adressons de grandes félicitations à tous ceux qui se sont

battus ici pour la population. Nous leur souhaitons bon vent à tous et bonne continuation pour leur carrière, politique ou autre, quelle que soit leur volonté.

Parmi les représentants du Mouvement citoyens genevois qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat ou qui n'ont pas été réélus, je voudrais d'abord saluer notre brave camarade Philippe Aubert. Il a eu le courage de venir prêter serment pour les trois dernières séances de ce Conseil municipal, dont vous savez, Mesdames et Messieurs, combien elles étaient difficiles pour quelqu'un qui débarque, lâché dans la fosse aux lions! (*Applaudissements.*) Je voudrais le féliciter. Il fait malheureusement partie des viennent-ensuite pour la prochaine législature; j'espère qu'il aura la chance de nous revenir avant les trois derniers jours de celle-ci.

Notre collègue Mireille Luiset, elle, a eu la chance de siéger durant toute la législature. Vous connaissez son caractère, sa façon d'être et son naturel. Mireille est une personne bien connue des Pâquis; c'est une figure du quartier. A cette personne qui croit en ce qu'elle fait, je souhaite également une bonne continuation.

Un dernier hommage à Sandra Golay, ancienne membre du Parti démocrate-chrétien passée au Mouvement citoyens genevois. Sandra est une militante fière de ce qu'elle fait et du Mouvement citoyens genevois. Elle continue son activité au sein de la députation au Grand Conseil et elle est maintenant trésorière de notre parti. Le Mouvement citoyens genevois peut compter sur elle et nous lui souhaitons aussi une bonne continuation.

Je profite encore de cette petite intervention pour saluer quelqu'un qui était sur nos bancs, ici, et qui nous a quittés en cours de route: Soli Pardo, que vous connaissez bien, chers collègues. J'aimerais avoir une pensée pour lui. (*Applaudissements.*)

**M. Jacques Pagan** (UDC). Je n'ai pas inclus M. Pascal Altenbach ici présent dans mon intervention. Même s'il a reçu son don d'honneur, son cas est litigieux. Nous sommes dans l'attente de la réponse définitive d'une personne élue quant à l'acceptation de son mandat. Son refus bénéficierait à M. Altenbach.

Je n'ai pas non plus inclus M. Sylvain Clavel dans mon message. Il fut membre de notre parti pendant de nombreuses années, jusqu'à un petit clash avec le chef de groupe de l'époque, ce qui nous a valu le fait qu'il ne siège plus avec nous tout au long de cette législature, ce que nous regrettons vivement, bien entendu. Mais, enfin, c'était son choix.

Mon message, comme celui de M. Spuhler, s'adresse à l'ensemble de nos collègues qui s'en vont, volontairement ou involontairement. Je voulais vous adresser quelques mots empreints de culture – ça ne fait pas de mal – car je vis encore

dans l'ambiance des décisions d'hier. (*Rires.*) Le grand philosophe stoïcien, politicien, homme d'Etat et puissant homme d'affaires Sénèque, qui vécut de l'an 1 à l'an 65 de notre ère, affirmait que le passé de chaque être humain vivant appartient déjà à sa propre mort. Méditez cette pensée, qui est d'une vérité profonde! Nous parlons des camarades qui quittent notre délibératif comme s'il s'agissait de défunts, à tout jamais perdus pour notre collectivité et pour notre commune ainsi que pour l'amitié qu'ils nous portaient et pour celle que nous leur portions. Nous allons parler de faits passés, sur lesquels le présent n'a plus aucune espèce d'influence et qui sont ainsi définitivement scellés dans le grand mur de l'histoire, avec un h majuscule.

Dieu merci, les trois camarades qui nous quittent ce soir, Roland Crot, Gilbert Schreyer et Marc-André Rudaz, demeurent, eux, bien vivants, avec le risque que cela comporte d'être désavoué par eux de manière cinglante pour celui qui leur parle, selon ce qu'il racontera à leur sujet tout à l'heure. Cela n'est généralement pas le cas lors de cérémonies funèbres traditionnelles où, en principe, le défunt ne se manifeste que rarement.

Je dois toutefois vous rassurer. Dans la foulée des dispositions constitutionnelles les plus progressistes, toutes les mesures ont été prises pour que leur droit préalable d'être entendus soit respecté. Tous trois m'ont demandé d'être très discret sur les hauts faits qui ont émaillé leur activité de conseillers municipaux durant ces dernières législatures, à charge pour le modeste chef de groupe que je suis d'agir de même en ce qui concerne les critiques dont ils pourraient éventuellement, le cas échéant, faire l'objet... Tout cela reste à discuter. Je veux simplement vous dire que leur modestie les pousse à ne pas parler de ce qu'ils ont fait d'exceptionnel, ni davantage des points un peu plus négatifs les concernant, mais cela n'a pas d'importance.

Notre tristesse est quand même réelle ce soir, parce que ce sont des amis qui nous quitteront. Nous avons toutefois la conviction que tout cela n'est pas terminé, bien au contraire, pour eux comme pour nous. Qu'il s'agisse de Roland Crot, de Gilbert Schreyer ou de Marc-André Rudaz, nous sommes persuadés n'avoir affaire qu'à une halte momentanée, une pause, voire une trêve, dans leur action civique et leur engagement politique au service de notre pays, de notre canton et de notre commune.

Durant ces dernières législatures, tous trois ont montré une fidélité à toute épreuve dans l'affirmation et la promotion des valeurs chères à notre parti, l'Union démocratique du centre, le parti du peuple suisse. Faut-il rappeler qu'il s'agit de l'indépendance, la souveraineté, la neutralité du pays, la démocratie directe, le fédéralisme, les principes sacrés de liberté et de responsabilité à la fois individuelles et collectives, qui sont indissolublement liées? Pas de liberté sans responsabilité; pas de responsabilité sans liberté. C'est là encore une leçon des

grands philosophes grecs, dont je ne peux que recommander la lecture, car tous les philosophes autoproclamés que nous pouvons lire, entendre à la radio ou voir à la télévision ne font que répéter ce qui a été dit et affirmé des siècles avant eux.

Je suis persuadé que nos trois camarades et collègues resteront de fidèles serviteurs de notre collectivité et de ses membres, d'abord en tant que citoyens actifs, soucieux d'exercer les devoirs inhérents à cette qualité privilégiée dans un système démocratique exemplaire, qu'il nous faut chérir si nous voulons le conserver demain. De même, ils demeureront fermement accrochés au bateau de l'Union démocratique du centre, qui connaîtra prochainement, comme l'ensemble du pays et de ses forces vives, des moments difficiles face à une conjoncture économique, politique, sociale et de sécurité plus qu'incertaine et, reconnaissons-le, porteuse de très grands dangers.

En y réfléchissant bien, c'est davantage une cérémonie annonciatrice de futures et sympathiques retrouvailles à laquelle nous sommes conviés ce soir, et non pas tant à une triste cérémonie d'adieux à l'issue de laquelle la messe aura été définitivement dite.

Merci à Roland Crot! Je vous cite brièvement ses états de service: conseiller municipal pendant trois législatures – 2003-2007, 2007-2011, 2013-2015 –, membre éminent de la commission des sports, président et membre de la commission des naturalisations, membre de la commission des pétitions et de la commission des travaux et des constructions, et même chef de groupe pendant trois mois! Merci à Roland Crot pour sa patience, sa réflexion, son sens inné de la médiation, son immense capacité d'ouverture et de dialogue, sa connaissance du monde des affaires et du commerce de détail genevois, sa fine psychologie et sa fidélité en amitié.

Merci à Gilbert Schreyer! Ses états de service: conseiller municipal pendant deux législatures – 2007-2011, 2013-2015 –, membre de la commission des pétitions, de la commission des naturalisations, de la commission des travaux et des constructions, de la commission du logement, de la commission de l'aménagement et de l'environnement et de la commission du règlement. Merci à Gilbert Schreyer pour ses connaissances profondes, pertinentes et acérées du monde politique et des partis, ainsi que pour ses critiques souvent sévères et intransigeantes quant à la manière dont nous menons notre action partisane. Elles nous ont fait du bien, et on en redemande, même si elles suscitent ici et là des critiques, vite oubliées. Gilbert a encore beaucoup à apporter à la cité et à notre parti.

Merci à Marc-André Rudaz! Ses états de service: conseiller municipal – 2003-2007, 2013-2015 –, membre de la commission des sports, dont il est l'actuel président, membre de la commission des finances, du bureau, de la commission du logement et de la commission des naturalisations, dont il a aussi été le président. Merci à Marc-André Rudaz pour son bon sens terrien, sa spontanéité, sa connais-

sance du monde bancaire et des affaires, notamment en matière de crédit et de financement hypothécaire, sa solidité et sa force de conviction patriotique, où le Valais règne en maître.

Tous trois ont fait montre d'une grande disponibilité, d'un souci sincère et désintéressé de servir la collectivité, d'une grande fidélité aux principes et aux valeurs qui ont fait la Suisse et d'une grande honnêteté intellectuelle. A cela s'ajoute la grande chaleur humaine qu'ils ont mise dans l'accomplissement de leur mandat et dans leurs relations avec autrui, dans ce parlement même ou en dehors de cette enceinte, chacun avec son caractère propre et sa forte personnalité, même si celle-ci s'est trop souvent affirmée dans une discrétion et une humilité tout helvétiques et peut-être mal perçues de ce fait, mais on ne se refait pas. Merci à eux, merci à vous. (*Applaudissements.*)

**M. Adrien Genecand** (LR). Je ne vous citerai pas Sénèque ni l'importance du passé au lendemain d'un vote sur le Musée d'art et d'histoire (MAH). Je ne vous parlerai pas non plus d'Anne, Annina, Alexandra et Nicole qui m'ont supporté dans deux commissions qui me sont chères, à savoir la commission des travaux et des constructions ainsi que la commission de l'aménagement et de l'environnement. Les chefs de groupe le leur rendront très bien.

Je m'attarderai d'abord sur le cas de Linda, qui a été très touchée que vous ne sachiez pas état de toutes ses vraies années de service, Monsieur le président, en revanche vous aviez certainement compris qu'elle les avait faites sous l'étiquette libérale, et non libérale-radical, et je vois là en vous un vrai tacticien, puisque Linda a d'abord été libérale. Elle n'a été libérale-radical que pendant deux ans, mais avec beaucoup de patience, d'abnégation et de courage.

Linda de Coulon a été deux fois présidente de l'ancienne commission des travaux ainsi que de la commission des pétitions, deux commissions qu'elle a suivies quasiment de façon ininterrompue depuis 1996. Je lui souhaite évidemment beaucoup de bonheur et de pouvoir goûter aux joies de son jardin potager, de son poulailler et de ses quatre petits-enfants. (*Exclamations.*) Evidemment, le poulailler n'est pas pour Linda, vous m'aurez compris... Linda m'a toujours dit qu'elle ne pouvait pas me remplacer à la commission des finances parce qu'elle devait s'occuper de son jardin potager. Partie remise... Linda, tu seras toujours la bienvenue parmi nous. On sait que tu as encore une activité intense au sein du Parti libéral-radical. Merci d'avoir rejoint le groupe libéral-radical malgré tes réticences à la fusion! (*Applaudissements.*) Vous savez que vous la gênez beaucoup, Mesdames et Messieurs; elle n'aime pas les longs discours.

Je passe maintenant à Gary Bennaim, qui adore les longs discours. Gary a été un exceptionnel président de la commission du logement, charge qu'il a remplie

dans le prolongement de ses compétences professionnelles. Il a été un collègue et un ami précieux, présent et actif. Il a déposé un certain nombre de textes dans son domaine de compétence et dans d'autres matières qu'il connaît bien. Il est un milicien comme nous les aimons: quelqu'un qui s'engage sans compter. Il part sans avoir été candidat et sans arrière-pensée. Gary, merci infiniment pour tout ce que tu as fait à nos côtés! Je te souhaite longue vie dans d'autres fonctions, probablement sous nos étiquettes également. Bonne soirée!

**M. Grégoire Carasso (S).** Tout d'abord, si vous le voulez bien, Monsieur le président, le groupe socialiste aimerait rendre hommage à notre camarade Silvia Machado, qui nous a quittés il y a quelques années. (*L'assemblée fait silence.*) Je vous remercie.

Madame Pfund, chère Annina, si j'avais été en mesure de donner ce discours en suisse-allemand, même l'introduction, sois certaine que je l'aurais fait, avec ton accent qui a charmé plusieurs législatures. Je vois tes joues rougir; c'est bon signe. Lorsque tu as été élue au Conseil municipal pour la première fois, en 2001, tu travaillais encore chez Swissair et tu venais de Saint-Gall.

Seuls les anciens de cette enceinte, ce qui n'est pas mon cas, pourront se souvenir qu'Annina a présidé la commission Agenda 21... (*Exclamations.*) Eh oui... D'aucuns veulent supprimer radicalement un service qui porte le même nom. Qu'ils sachent qu'Annina Pfund a emmené ses collègues du Conseil municipal dans un voyage qu'on m'a décrit comme mythique, pour ne pas employer d'autres adjectifs, dans des friches industrielles à Bâle, où une fonctionnaire encore très motivée leur avait parlé des perspectives extraordinaires de la géothermie bâloise, à une époque, le début du millénaire, où cette thématique n'était pas une évidence pour tout le monde. Je pense qu'il est temps de tourner cette page, comme le Canton de Bâle l'a fait en tous les cas.

Annina a également présidé la commission des naturalisations. Elle a siégé dans de très nombreuses commissions depuis 2001, mais la commission des travaux et des constructions est la dernière où j'ai eu le plaisir de siéger avec elle. Elle arrive aujourd'hui au terme de ses expériences au Conseil municipal, entamées il y a un certain nombre d'années. Avant de t'applaudir chaleureusement, je te fais dire, au nom du président de la commission des travaux et des constructions (*n.d.l.r.: M. Guy Dossan*), qui me regarde et qui ne l'a pas oublié, que tu dois encore nous obtenir un document auprès de l'administration zurichoise afin de nous permettre de poursuivre nos travaux. (*Rires.*) Tu auras ainsi terminé ton engagement au Conseil municipal avec les honneurs. Le groupe socialiste et le Parti socialiste se réjouissent de pouvoir continuer à bénéficier de ta présence ainsi qu'à compter sur ton sourire et ta joie de vivre qui nous ont vraiment fait chaud au cœur pendant toutes ces années. Merci beaucoup, Annina! (*Applaudissements.*)

Madame Valiquer Grecuccio, chère Nicole, c'est plus difficile de te parler parce que je n'arrive pas à croiser ton regard. (*M<sup>me</sup> Valiquer Grecuccio, assise devant lui, se retourne.*) Si, on y arrive. Nicole a rejoint ce parlement en 2003, pour trois législatures complètes, avec une élection réussie du premier coup, puis deux brillantes réélections, raison pour laquelle une transition s'impose: c'est la sanction de la limite que notre parti prescrit après trois législatures. Nicole a admirablement réussi cette transition, puisqu'elle siège aujourd'hui au Grand Conseil.

Nicole a été cheffe de groupe de 2007 à 2009. Pour moi, tout nouvel élu à l'époque, je débutais mon cheminement au sein du Conseil municipal. Elle a également présidé la commission des travaux et des constructions et elle a naturellement siégé dans de nombreuses commissions. Au nom du groupe socialiste, pour lui rendre hommage, j'aimerais mettre en évidence son engagement, que certains pourraient réduire à la commission précitée après une semaine comme celle que nous venons de vivre, pour les grands projets culturels qu'elle a soutenus, notamment comme présidente: le Grand Théâtre et le MAH, que nous avons tous à l'esprit, mais aussi la Nouvelle Comédie. Ces grands projets, ces belles et magnifiques constructions que nous nous réjouissons toutes et tous de voir sortir de terre, ont bénéficié de son engagement pour convaincre, sans peur de porter haut un discours en faveur du rayonnement de Genève. Il faudra au groupe socialiste trouver le moyen de remplacer cette compétence, néanmoins ce sera vraiment difficile.

J'en viens à la commission de l'aménagement et de l'environnement, où Nicole s'est engagée sans retenue ni réserve, de façon pleine et entière, pour de très nombreux plans localisés de quartier, si ce n'est des dizaines... Loin de moi l'envie de rouvrir un débat électoral pour savoir combien de logements cet engagement a permis de voir naître pour nos concitoyens, mais on les compte par centaines. A cela s'ajoutent une maîtrise des enjeux techniques et un sens politique hors pair. On pense au projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), dans un contexte de rapport de forces politique et de négociations qui t'a conduite d'abord à signer un accord – nous étions ensemble à cette époque pour retirer le référendum – sans cesser ensuite de surveiller ce projet, notamment au sein du groupe de suivi PAV, avec toujours cet exemplaire souci de trouver un juste équilibre entre emplois et logements.

Tout en ayant conscience que je parle de contenu politique et de grandes thématiques, j'aborde un dernier point: les espaces publics. Il y a près d'une décennie, Nicole, tu demandais un inventaire des espaces publics à travers la motion M-490. Ce terme était alors loin d'entrer dans la sémantique ordinaire de la politique municipale. C'est le cas aujourd'hui, puisqu'un magistrat porte ces thématiques, mais on te regardait à l'époque avec de grands yeux ébahis: que nous veut-elle? un inventaire des espaces publics? A l'heure de tourner cette page municipale, il est juste d'évoquer la place Simon-Goulart. C'est une belle

manière de rendre hommage à ton travail et à ta conviction pour une thématique désormais pleinement admise, celle des espaces publics et de leur valorisation.

Enfin, et j'en terminerai là, tu me disais hier que le Conseil municipal, pour toi, c'était de belles rencontres. Il faut mentionner Alexandra Rys, puisque vous entretenez un lien fort, qui a constitué une richesse pour notre groupe et pour d'autres partis. Ces belles rencontres permettent, ce qui n'est peut-être plus possible aujourd'hui, même si nous serions beaucoup à le regretter, le dépôt de motions, de résolutions et d'autres textes parlementaires dits de commission. Lorsque l'ensemble des partis de cette enceinte travaillent une thématique, ils sont capables de recueillir l'unanimité pour l'objet qui en résulte. Cela facilite le travail; cela diminue les évidences et les a priori idéologiques que nous nous jetons à la figure les uns et les autres. Cela nuit aussi au spectacle, sans doute, mais ce travail efficace nous permet de faire progresser la construction de logements. Cette capacité à négocier, à apprendre des autres et à jeter des ponts va nous manquer. Merci beaucoup, Nicole! (*Applaudissements.*)

On se rapproche de l'histoire contemporaine de ce Conseil municipal. (*Rires.*) Non, on ne ricane pas! M<sup>me</sup> Marie Mutterlose, née Gobits – je ripe encore régulièrement –, a été élue en 2011. Marie, tu me disais que siéger au Conseil municipal était une bonne école, permettant de se rappeler, même au détour de débats difficiles, que nous devons travailler au niveau local, pour du concret et pour le bien commun. J'ai trouvé cela magnifique. Je veux aussi mettre en évidence le fait que tu es l'une des rares femmes à avoir siégé à la commission des sports, à adorer le football et à avoir régulièrement renforcé l'équipe du Conseil municipal. Rien que cela mérite de chaleureux applaudissements. (*L'assemblée applaudit.*) Cet engagement pour le football s'est matérialisé avec le rapport sur la proposition PR-1102, que tu as défendu il y a quelques mois, relative au crédit de rénovation des terrains de football du centre sportif de Varembe.

Avec cohérence et engagement, tu as assumé ton mandat après l'arrivée de ton fils Hans. Tu m'expliquais que c'était l'une des raisons qui te poussaient à mettre un terme à cette expérience, après une législature pleine; tu as bien insisté sur le fait que ce n'était qu'une parenthèse, ce qui me fait très plaisir. Marie, je te souhaite une très bonne continuation et je me réjouis de te revoir siéger parmi nous à l'occasion d'une prochaine législature. (*Applaudissements.*)

Madame Goehner-Da Cruz, chère Corinne, tu nous as déjà rejoints en 2009, puis dans le courant de cette législature. Comment ne pas faire référence à ton engagement historique au sein de l'Association pour les intérêts des cyclistes (Aspic), plus connue sous le nom de Pro Vélo, qui fête ses 35 ans cette année? La mobilité et les vélos nourrissent ton job, ton engagement et ta militance, qui est exceptionnelle. En commission des pétitions, lundi dernier, tu as encore interpellé des hauts fonctionnaires pour leur poser une question sans réelle réponse:

par où est censé passer un cycliste qui souhaite aller de la place de Bel-Air au rond-point de Rive? Tu avais d'ailleurs déposé la motion M-903 à ce sujet. A quel type d'amende s'expose-t-on? Eh oui, en fonction du lieu où l'on se fait arrêter, il pourrait y avoir deux amendes différentes. La question n'est pas encore réglée administrativement, mais nous tâcherons de reprendre le flambeau de ton engagement politique en faveur des vélos.

Tu t'es illustrée et tu t'illustres encore au sein de ContrAtom. J'ai souvenir du débat pour le soutien à la fermeture de la centrale nucléaire de Mühleberg. C'est un engagement qui caractérise la spontanéité de ton militantisme, qui te fait souvent te lever à l'aube, que ce soit pour aller tracer une piste cyclable de manière presque illégale ou pour entreprendre d'autres actions, que je ne citerai pas, en lien avec des centrales nucléaires.

La Jonction et le parc Baud-Bovy: deux lieux qui te sont chers et que tu as défendus tantôt à la commission de l'aménagement et de l'environnement, tantôt à la commission des pétitions, et plus régulièrement encore dans cette enceinte en posant de nombreuses questions orales. Corinne, je te souhaite une très belle continuation et je me réjouis que tu nous rejoignes tout bientôt pendant cette législature. (*Applaudissements.*)

Monsieur Brandon, cher Javier, cher camarade, tu nous as rejoints en 2013 et je me réjouis que tu nous rejoignes de nouveau. Tu aurais aimé que cela arrive tout de suite et nous sommes nombreux au sein du groupe à nourrir le même souhait. Le plus vite sera le mieux. Nous t'associons au quartier au sujet duquel tu as déposé de nombreux textes, à savoir les Acacias, vers lequel ton militantisme te porte, et nous devons pallier ton absence. Sans s'arrêter aux dynamiques partisans, il y a trop de bruit aux Acacias, qu'il s'agisse des voitures ou des boîtes de nuit. Tu nous le rappelles régulièrement et tu as déposé deux textes à ce sujet. Il faut respecter la zone 30 km/h. Comment le magistrat Guillaume Barazzone – que nous saluons en passant – pourrait-il oublier que le bruit dans ce quartier constitue ton combat?

Tu as siégé à la commission des sports, à la commission des pétitions et à la commission des naturalisations, toujours avec rigueur. Javier fait le bonheur d'un chef de groupe: lorsqu'il a trois minutes de retard en début de séance plénière, il vous envoie quatre messages, soit plus d'un par minute. (*Rires.*) Tu me disais hier, cher Javier, au sujet d'un débat que le groupe socialiste connaît, que tu fais partie de ceux qui ont adoré siéger à la commission des naturalisations. Tu as pris du plaisir à ces rencontres avec des candidats à la naturalisation. Tu as rempli ce mandat avec la plus grande intégrité, ce qui n'est pas toujours facile, comme nous le savons. J'aimerais te remercier pour cela et, ainsi que je l'ai dit en introduction, et tu me permettras de terminer par là, je me réjouis que tu nous rejoignes. Très bonne continuation et à très bientôt! (*Applaudissements.*)

Je terminerai avec un mot pour notre collègue et camarade Ahmed Jama, retenu depuis mardi par des obligations fédérales, dit-on chez nous. Lorsque j'ai discuté avec Ahmed, qui était à Payerne, pour ne rien vous cacher, de ce qu'il a retiré de ses deux années passées au Conseil municipal, il a fait référence à la Somalie et à Erigabo, sa ville d'origine. Il me disait qu'il trouvait remarquable, en nous voyant agacés, dans l'un ou l'autre parti, par les propos que nous nous jetons à la figure, que nous n'en venions pas aux mains, ni aux armes. Cela nous fait finalement relativiser les conflits que nous avons. Depuis que je siège dans cette enceinte, aussi remontés que les conseillères municipales et les conseillers municipaux puissent l'être, les uns ou les unes contre les autres, je n'en ai jamais vu en venir aux mains. C'est à saluer. Nos débats sont parfois riches, mais ils sont démocratiques et pacifiques. Je suis très heureux de terminer sur cette note, en saluant Ahmed à distance. *(Applaudissements.)*

**Le président.** Merci, Monsieur Carasso. Je salue à la tribune du public la présence de notre ancienne collègue et présidente de ce Conseil municipal, M<sup>me</sup> Catherine Gaillard. *(Applaudissements.)* Je donne la parole à M. le chef de groupe Lionel Ricou.

**M. Lionel Ricou** (DC). Merci, Monsieur le président. Au nom du groupe démocrate-chrétien, j'adresse quelques mots en remerciement aux conseillers municipaux qui se retirent et que nous n'aurons pas la chance de retrouver lors de la prochaine législature. Certains d'entre eux étaient des ténors de ce parlement. Même si nous n'avons pas toujours partagé leurs positions, nous apprécierons, pour certains d'entre eux, leur ténacité et leur maîtrise des dossiers. Ce sera une perte certaine pour notre parlement.

L'hommage à notre collègue Alexandra a été prononcé par Marie Barbey. Je voulais donc juste dire un mot pour ma voisine de banc, Estelle Marchon, qui a souhaité intégrer notre groupe après avoir été élue pour le Mouvement citoyens genevois, pour des questions de valeurs et de positionnement du parti. Mesdames et Messieurs, vous n'avez hélas pas pu rencontrer Estelle Marchon en commission, mais elle était la voix de Sécheron, son quartier, au sein de notre groupe et lors de nos caucus. A cette occasion, d'ailleurs, elle participait à nos débats et à la formation de notre opinion. Je la remercie de nous avoir rejoints et je lui souhaite bon vent. Nous avons un petit cadeau pour elle...

*(M<sup>me</sup> Estelle Marchon reçoit un bouquet de fleurs de la part de ses collègues. Applaudissements.)*

**M<sup>me</sup> Sandrine Burger** (Ve). Je suis ravie que cette séance ait quand même pu se tenir. Ce fut rocambolesque pour l'organiser et le bureau s'est pris la tête devant ce casse-tête chinois: où placer cette séance? Ce soir encore, quelques attaques sont venues, mais j'estime, et mon groupe sera d'accord avec moi, qu'il est important de savoir dire au revoir dans notre société qui va très vite, trop vite. C'est bien que nous ayons pris ce moment, même si, oui, nous avons beaucoup de travail et de retard. Quelquefois, cela fait plaisir de respecter les anciennes coutumes.

Mesdames et Messieurs, je vous rassure. Huit personnes de mon groupe s'en vont, mais je ne parlerai pas de chacune pendant une demi-heure, sans quoi nous serons encore là à minuit. Si on prend le décompte du tournus, notre parti a dû battre tous les records. Je suis devenue cheffe de groupe il n'y a même pas deux ans et j'ai déjà dû gérer huit remplacements. Des discours d'au revoir, j'en ai donc fait, au point d'avoir une certaine expérience maintenant.

Je commence par ceux que j'ai surnommés les étoiles filantes, étant donné qu'ils ont siégé pendant un an ou moins au cours de cette législature, puisqu'on a apparemment compté les mandats ininterrompus. Il s'agit de M. Christophe Dunner et de notre artiste, M. Bayram Bozkurt. (*Applaudissements.*)

J'ai ensuite un trio qui comptabilise un an et huit ou neuf mois de mandat, soit Alpha Dramé, dont les proverbes africains, quoique devenus moins fréquents, manqueront quand même à certains anciens, et Catherine Thobellem, qui, au départ, m'appelait à peu près tous les soirs pour me poser des questions et me faire relire ses interventions. Depuis lors, elle a pris de l'assurance. Elle ne me téléphone plus et elle prépare ses interventions toute seule. Ce sera d'autant plus utile, au rythme où nous tournons chez les Verts, qu'elle sera probablement rapidement de retour. Quant à Delphine Wuest, c'est notre petite fourmi travailleuse. Elle est discrète, mais elle travaille. Elle a persécuté celui qui n'est pas là ce soir, M. Barazzone, en l'assaillant de questions sur le tri des déchets. Nous prendrons le relais, c'est promis. Nous ne lâcherons pas le morceau.

J'en arrive à celle qui a siégé pendant une législature entière, Julide Turgut Bandelier. (*Applaudissements.*) Elle est restée avec nous durant quatre ans, moyennant deux petites interruptions, l'une positive, puisqu'elle est devenue maman, l'autre plus délicate, puisqu'elle a subi une intervention. A chaque fois, elle est revenue beaucoup plus rapidement que ce que les médecins préconisaient. Merci pour cet engagement! Elle a siégé à la commission des pétitions et à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, mais surtout au bureau, où elle a été mon fidèle lieutenant. Grâce à elle et à son travail incessant, je peux dire avoir été la cheffe de groupe la mieux renseignée de ce parlement. (*Applaudissements.*) Merci, Julide, et bonne route à ta petite! Je sais qu'elle prend beaucoup de place et nous te souhaitons une jolie vie de maman. Peut-être reviendras-tu dans quelques années lorsque ta fille sera plus grande.

Ensuite... Alexandre Wisard. (*Exclamations.*) Alexandre Wisard a passé douze ans de suite au Conseil municipal, sans compter les précédentes législatures, puisqu'il avait été élu en 1987 et en 1991.

*Des voix.* Huit ans!

*M<sup>me</sup> Sandrine Burger.* Huit ans, pardon. Il prend tellement de place qu'on a l'impression que ça fait douze ans. (*Rires.*) Il a siégé à la commission des travaux et des constructions, qu'il a présidée en 2009, à la commission des pétitions, qu'il a présidée en 2007, à la commission des naturalisations et même à la commission des finances. Il a également été chef de groupe et – les anciens s'en souviennent... – il nous disait: «Je ne suis pas pressé, je peux rester jusqu'au bout de la nuit. J'ai tout le temps, vous pouvez parler.» C'était parfois effectivement jusqu'au bout de la nuit... Alexandre a surtout été élu en 2011 – vous vous en souvenez tous, chers collègues – comme le meilleur d'entre nous, à l'époque où la *Tribune de Genève* faisait encore son classement des élus. Au vu de l'accueil que vous lui avez réservé ce soir, je pense qu'il aurait aussi été le premier de nos jours, en tout cas sur le podium.

Au-delà des dates et des chiffres, Alexandre a été le cauchemar de M. Pagani. On peut le dire. (*Rires.*) Il a surveillé le moindre centime dépensé.

Lorsqu'on ne connaît pas Alex, on peut se dire, à première vue, que c'est une grande gueule typiquement genevoise ou un ours grognon. Mais une fois qu'on le connaît un peu, après avoir gratté la surface, on découvre un cœur en or et une camaraderie franche et sincère. Pendant huit ans, il s'est engagé à fond. Il mérite maintenant de pouvoir passer plus de temps dans les rivières qu'il aime tant et de pêcher à sa guise. Alex, je te souhaite bonne route et, si tu nous invites pour manger un petit poisson que tu auras pêché, ce ne sera pas de refus... (*Applaudissements nourris.*)

Je termine avec Anne Moratti qui, elle, a effectivement passé douze ans ici. C'est une véritable touche-à-tout. Elle a siégé à la commission des pétitions, à la commission des finances, à la commission du logement, à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, à la commission des arts et de la culture, à la commission des sports et de la sécurité, à l'époque où ces deux domaines étaient réunis, à la commission des naturalisations, à la commission Agenda 21, elle aussi, et elle a même été membre du bureau. Elle a présidé la commission du logement, ainsi que, par deux fois, la commission en charge des affaires sociales.

Anne est notre passionaria du social, son domaine de prédilection. Elle s'est battue pour les crèches, les aînés, les migrants, les plus défavorisés, l'égalité entre femmes et hommes et la cause LGBTIQ. Lorsqu'on aborde ces thèmes,

Anne, calme, tranquille et discrète, se transforme tout d'un coup en pitbull et elle ne lâche plus son os. Elle traite le sujet jusqu'au bout et elle revient à l'assaut jusqu'à ce que ça passe. Aujourd'hui, elle a atteint le Migros-data des élus Verts, mais je suis persuadée qu'elle continuera son combat ailleurs, notamment dans le monde associatif, et peut-être au Grand Conseil... Qui sait? Bonne route, Anne!  
*(Applaudissements nourris.)*

**M<sup>me</sup> Brigitte Studer** (EàG). Ce sont trois élues d'Ensemble à gauche qui nous quittent à la fin de cette législature. Elles nous ont rejoints durant cette dernière année, à la suite du départ de nos collègues Salika Wenger, Christian Zaugg et Pierre Vanek pour le Grand Conseil, ainsi que du décès de notre collègue Pierre Rumo qui, atteint dans sa santé, avait été présent parmi nous jusqu'à ses derniers jours. Je souhaite ici rappeler son engagement et son travail pendant de très longues années au sein de ce parlement.

La première à nous avoir rejoints était Stéphanie Prezioso. Elle a siégé au Conseil municipal pendant neuf mois. Elle s'est particulièrement intéressée à la commission des arts et de la culture, tout en devant jongler avec des horaires très astreignants à Lausanne.

Charlotte Meierhofer, elle, est arrivée en janvier 2015 après avoir été conseillère municipale lors de la précédente législature. Pour elle, ce Conseil municipal a toujours significé beaucoup quant aux valeurs qu'elle souhaitait honorer. Elle y a participé par ses questions et ses réflexions, en exprimant son émotion et ses pensées à chaque fois de manière très personnelle face aux problématiques qui la touchent. Nous nous souviendrons toujours de la récente visite de son fils, Jean René Libog Lilim Bayiha, maire de la commune d'Eséka, au Cameroun.

Ynes Gerardo avait la tâche difficile de nous rejoindre à la suite du départ de Pierre, pour ces trois derniers mois. Ynes a pris son engagement très au sérieux. Elle s'est investie à la commission des pétitions et, surtout, à la commission des naturalisations, avec un travail très conséquent cette année.

Pour le groupe Ensemble à gauche et au nom de tous mes collègues, j'aimerais remercier très chaleureusement Stéphanie, Charlotte et Ynes pour leur présence, leur collaboration constructive, leurs réflexions partagées et les échanges qui ont eu lieu au sein de notre groupe. Je vous remercie de votre engagement en tant que femmes politiques pour défendre nos valeurs de gauche – pour plus de justice sociale –, pour résister à la politique d'austérité et pour affirmer nos principes en faveur d'une ville populaire, solidaire, conviviale et écologique, une ville de culture, basée sur le respect des différences, et d'ouverture. Merci à vous! Vous êtes des militantes et notre collaboration se poursuivra à l'extérieur de ce parlement. A bientôt! *(Applaudissements.)*

**M<sup>me</sup> Virginie Studemann (S).** Je vois des yeux écarquillés... Je ne prends pas la parole au nom du groupe socialiste pour la seconde fois. En fait, j'ai naïvement demandé à une membre du bureau qui rendrait hommage aux deux personnes indépendantes qui n'ont pas réintégré un groupe. Et on m'a répondu qu'on ne savait pas, alors je me lance. Il ne s'agit pas de faire un état de service, bien sûr, parce que je n'ai pas tous les éléments nécessaires, mais cela offre l'occasion de donner une petite note de réflexion à nous toutes et tous.

Pour un parti, le départ d'un élu est souvent ressenti comme une trahison, cependant nous pouvons peut-être envisager la chose d'une manière différente en tant que femmes et hommes politiques. Car devenir indépendant signifie aussi avoir le courage de quitter un groupe ou un parti dans lequel on ne se reconnaît plus et face auquel on a l'impression que les valeurs qui nous ont amené en politique ne s'expriment plus dans ses prises de position. Etre indépendant et ne pas rejoindre un autre groupe, comme c'est le cas de Fabienne Aubry Conne et Sylvain Clavel, implique d'avoir le courage de continuer seul, sans l'aide de personne, et de venir en séance plénière alors qu'on n'assiste plus aux travaux de commission, qu'on est de fait moins au courant et moins informé et qu'on se retrouve même parfois, malheureusement, sous le feu des critiques.

Pourtant, le choix de l'indépendance pourrait nous conduire à réfléchir et à nous interroger sur nos modes de fonctionnement, ainsi que sur les coups et les postures politiques qui ont parfois motivé ces départs. Dans le cas de Fabienne et de Sylvain, l'indépendance passe par l'esprit et par la fidélité à leurs valeurs, qui sont de droite, puisque liées à leur parti d'origine. Pour cela, nous, élus de tous les partis, nous pouvons les saluer. (*Applaudissements.*)

**M. Sami Kanaan, maire.** Je vous rejoins avec un certain retard – oui, Monsieur Bennaim – parce que j'ai rendu visite à l'équipe du Servette FC pour les 125 ans du club, mais j'ai capté ce qu'il se passait ici malgré mon absence, y compris les moments auxquels on ne s'attendait pas, comme une belle accolade entre MM. Wisard et Pagani... (*Exclamations.*) Oui, le maire est toujours au courant de tout, même lorsqu'il n'est pas là!

Nous avons déjà rendu hommage à toute une série d'élus qui nous ont quittés, certains pour des raisons hélas dramatiques, définitivement, d'autres en raison d'une promotion politique ou d'un choix professionnel ou privé, certains par le résultat de la démocratie, d'autres parce qu'ils touchent aux limites imposées par un parti. Mais il y a aussi celles et ceux qui restent et que nous retrouverons au début de la prochaine législature. Au nom du Conseil administratif, j'aimerais simplement vous exprimer ma très vive reconnaissance, Mesdames et Messieurs.

Les cinq membres de l'exécutif ont appartenu à un parlement, municipal ou cantonal, à l'un ou l'autre titre. Ils ont donc vécu la vie parlementaire, ses joies et ses limites, les nombreuses heures de travail pas toujours reconnues ni visibles, le temps passé en séances, en commission ou en plénière, les caucus, les partis et les stands dans la rue. Quelles que soient les couleurs politiques ou les sensibilités, cela demande beaucoup d'énergie et d'assiduité, pour une reconnaissance relativement faible en fin de compte, si ce n'est la conviction de travailler pour la chose publique.

Les débats sont parfois vifs, comme nous l'avons encore vu hier, cependant ils se déroulent toujours en principe selon le principe du respect des uns et des autres. C'est une vertu cardinale de notre système politique. On dit qu'il s'agit d'un système de milice, mais nous savons que nous atteignons ses limites. Beaucoup de gens ont quitté le Conseil municipal parce que cette activité n'était plus compatible avec certaines situations professionnelles ou familiales. J'espère que nous continuerons malgré cela à fonctionner dans de bonnes conditions. Lorsqu'on siège au Conseil municipal, on a désespérément l'impression que le Conseil administratif fait ce qu'il veut. Je vous rassure, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas tout à fait vrai, même si cela l'est un peu parfois... Vous avez quand même un pouvoir avec le budget. (*Rires.*) Non, je vous rassure: nous sommes très respectueux de l'institution parlementaire délibérative.

J'aimerais donc sincèrement remercier ceux qui sont déjà partis et ceux qui nous quitteront à la fin de cette soirée pour voguer vers d'autres horizons ou mieux revenir, pour certains. Et puisque c'est aussi sa dernière soirée, j'aimerais remercier très chaleureusement le président Olivier Baud pour une très belle année de présidence. Il mérite de grands applaudissements. (*M. Sami Kanaan remet son don d'honneur à M. Olivier Baud. L'assemblée applaudit debout.*)

Je remercie l'ensemble du bureau et des groupes ainsi que le Service du secrétariat du Conseil municipal. On le fait de temps en temps, pas assez peut-être. Quoi qu'il arrive, il est toujours fidèle au poste, de manière neutre. Lui aussi mérite des applaudissements de votre part. (*Applaudissements.*)

Et, pour terminer, j'aimerais citer un grand homme politique. Il se trouve qu'il est de la même couleur politique que moi, mais c'est un hasard. C'est quand même un grand homme politique. Il a écrit: «Ce 17 mai 1940, à l'heure de quitter ma maison et mon village, je n'étais encore qu'un petit garçon insouciant. J'ignorais que mon engagement en politique, au service des hommes, naîtrait sur les routes de l'exode. Ce jour-là, ma vie prit une direction dont je n'ai jamais dévié depuis.» Pierre Mauroy. Merci à toutes et à tous! (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Monsieur le maire. Nous sommes arrivés au terme de cette séance. Je vous salue toutes et tous bien bas, Mesdames et Messieurs, et je vous dis à bientôt. Cette 172<sup>e</sup> année législative est terminée. (*Applaudissements.*)

Séance levée à 22 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	6690
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	6690
3. Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 860 000 francs destiné à une subvention unique d'investissement à Fonction: Cinéma au titre de participation au financement des travaux de réhabilitation des cinémas Cinélux, les Scala, City et Nord-Sud (PR-1113 A). Demande de troisième débat .	6690
4. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	6692
5. Interpellations . . . . .	6692
6. Questions écrites . . . . .	6692
7. Cérémonie de fin de législature. . . . .	6692

Le mémorialiste:  
*Ramzi Touma*